

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme FRAGNE SYLVIE 03239 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	57	Agent spéc pal écoles mat 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 30.52 h Depuis le 01-04-2019 (anc. 6 A 9 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 16-08-2025	<input checked="" type="radio"/> Oui / <input type="radio"/> Non		01-01-2026

RÉPARTITION Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : 29/01/2026

à Saint Martin La Plaine

L'Autorité Territoriale :

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINNE****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe**

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme MERCIER CLAIRE 05069 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINNE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINNE	59	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 28.43 h Depuis le 01-10-2017 (anc. 8 A 3 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 21-07-2023	Oui / <u>Non</u>		01-01-2026

RÉPARTITION Adjoint technique territorial principal de 1ère classe			
Total	Hommes	Femmes	
1	0	1	

RÉPARTITION GLOBALE			
Total	Hommes	Femmes	
1	0	1	

Fait le : 29/01/2026 à Saint Martin la Plaine
L'Autorité Territoriale : Le maire, Renaud Foucault

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement : Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe**

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme TROISIEME PIERRETTE 07335 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	62	Adjoint d'animation pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 30.53 h Depuis le 01-10-2017 (anc. 8 A 27 J)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 07-12-2024	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		01-01-2026

RÉPARTITION Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe			
Total	Hommes	Femmes	
1	0	1	

RÉPARTITION GLOBALE			
Total	Hommes	Femmes	
1	0	1	

Fait le : 29/01/2026 à Saint Martin la Plaine
 L'Autorité Territoriale : Le maire Martial Fauvelat

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. BONNET FLORENT 09010 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	41	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-06-2014 (anc. 11 A 7 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 19-11-2023	Oui / Non		01-01-2026
M. CHARRE Patrice 10503 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	53	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-01-2018 (anc. 8 A)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 01-01-2026	Oui / Non	<i>Ne fut plus parti de la commune.</i>	01-01-2026

RÉPARTITION Adjoint technique territorial principal de 2ème classe		
Total	Hommes	Femmes
2	2	0

RÉPARTITION GLOBALE		
Total	Hommes	Femmes
2	2	0

Fait le : *29/01/2026* à *Saint Martin la Plaine*
L'Autorité Territoriale : *Le maire, Martial Fauchet*

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles


Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme FRAGNE SYLVIE 03239 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	57	Agent spéc pal écoles mat 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 30.52 h Depuis le 01-04-2019 (anc. 6 A 9 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 16-08-2025	Oui / Non <input checked="" type="radio"/> Oui		01-01-2026 21.04.2026

RÉPARTITION Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : 29/01/2026 à Saint Martin La Plaine
L'Autorité Territoriale : 

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE****Avancement de grade B 2026****Grade d'avancement : Chef de service de police municipale principal de 1ère classe**

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. RECCHIA JEROME 12199 MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	49	Chef service de police pal 2cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps complet Depuis le 01-04-2022 (anc. 3 A 9 M)	Détaché de la Fonction Publique d'Etat 11ème échelon Depuis le 01-05-2023	Oui / Non		01-01-2026 04.03.2026

RÉPARTITION Chef de service de police municipale principal de 1ère classe

Total	Hommes	Femmes
1	1	0

REPARTITION GLOBALE

Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Fait le : 06/03/2026 à Saint Martin la Plaine
L'Autorité Territoriale : *Nathalie Maurice (Leuchet)*



L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.
Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

